

Communiqué de presse du 8 septembre 2026 Résultats du sondage auprès des membres 2026

Introduction

Les associations économiques régionales ont, cette année encore, réalisé leur enquête auprès des membres sur la situation actuelle des entreprises à Bienne et dans le Seeland. L'objectif est de dresser un baromètre économique des entreprises régionales et de recueillir leur appréciation sur les principaux enjeux économiques.

L'enquête 2026 s'est penchée, outre sur l'évolution des affaires et la rentabilité des entreprises, sur les effets des droits de douane et des relations économiques avec l'Union européenne, ainsi que sur la charge liée à la bureaucratie. Un autre volet important concernait la situation du personnel et la formation des apprentis. Cette partie a été élaborée en collaboration avec le canton de Berne, partenaire de l'enquête cette année.

Au total, 201 entreprises ont participé à l'enquête, ce qui offre un bon aperçu de l'état d'esprit de l'économie régionale. Les entreprises interrogées sont actives dans pratiquement tous les secteurs et ont leur siège dans la région de Bienne ou du Seeland.

L'essentiel en bref

- L'économie régionale se stabilise après une année précédente plus faible. Le chiffre d'affaires et la rentabilité évoluent de manière plus équilibrée, tandis que les perspectives sont prudemment optimistes.
- La bureaucratie constitue la principale préoccupation des entreprises. 77% d'entre elles se sentent fortement touchées et quatre sur cinq font état d'une augmentation de la charge administrative au cours des cinq dernières années. Elles demandent avant tout une réduction des prescriptions inutiles, et pas seulement leur numérisation.
- 42% des entreprises sont touchées par les droits de douane, le plus souvent de manière indirecte par l'intermédiaire de leurs chaînes d'approvisionnement et de leurs clients. Elles réagissent principalement en adaptant leurs prix, même si beaucoup d'entre elles préfèrent encore attendre avant de prendre des mesures.
- Les besoins en personnel augmentent : 45,8% des entreprises recherchent actuellement du personnel (année précédente : 39,1%). Les difficultés de recrutement restent élevées, mais ne s'accroissent pas davantage.
- Davantage d'entreprises augmentent leurs investissements qu'elles ne les réduisent. Les investissements se concentrent principalement sur la numérisation et l'informatique, suivies des machines, des équipements et des infrastructures, ainsi que du marketing et de la vente.

La situation économique se stabilise après une année précédente plus faible

L'économie régionale se trouve toujours dans une phase de stabilisation à un niveau relativement bas. Près de la moitié des entreprises (48,3%) ont enregistré en 2025 un chiffre d'affaires similaire à celui de l'année précédente. 28,9% ont obtenu de meilleurs résultats qu'en 2024, tandis que 22,9% ont fait état d'un recul. La part des entreprises ayant enregistré une baisse de leur volume d'affaires a ainsi légèrement diminué par rapport à l'année précédente (28,5%).

La rentabilité montre également des signes de stabilisation. Pour 50,7% des entreprises, le niveau de rentabilité est resté pratiquement inchangé en 2025. 24,4% ont fait état d'une amélioration, tandis que 24,9% ont enregistré une détérioration. L'année précédente, 30,4% des entreprises avaient encore signalé une baisse de leur rentabilité, contre seulement 16,9% qui avaient constaté une hausse.

La rentabilité évolue ainsi de manière nettement plus équilibrée que l'année précédente. La part des entreprises ayant constaté une amélioration a sensiblement augmenté, tandis que celle des entreprises ayant enregistré une détérioration a diminué.

Des perspectives prudemment optimistes pour les douze prochains mois

Les entreprises évaluent plus positivement leurs perspectives pour les douze prochains mois que lors des deux années précédentes. Sur une échelle de 1 à 10, les attentes concernant la croissance du chiffre d'affaires atteignent une moyenne de 5,73, contre 5,25 l'année précédente. Pour la rentabilité attendue, la moyenne progresse quant à elle de 5,18 à 5,54.

Ces deux valeurs se situent ainsi au-dessus du milieu neutre de l'échelle. Dans l'ensemble, les entreprises s'attendent davantage à une légère amélioration qu'à une détérioration. Ces résultats ne doivent toutefois pas être interprétés comme le signe d'une forte reprise imminente. Une grande partie des réponses reste concentrée dans la zone médiane de l'échelle. L'état d'esprit dominant peut donc être qualifié d'optimisme prudent.

Les entreprises semblent partir du principe que l'environnement économique se consolide progressivement. Elles restent toutefois prudentes face aux incertitudes internationales, à l'évolution des coûts et à la charge administrative.

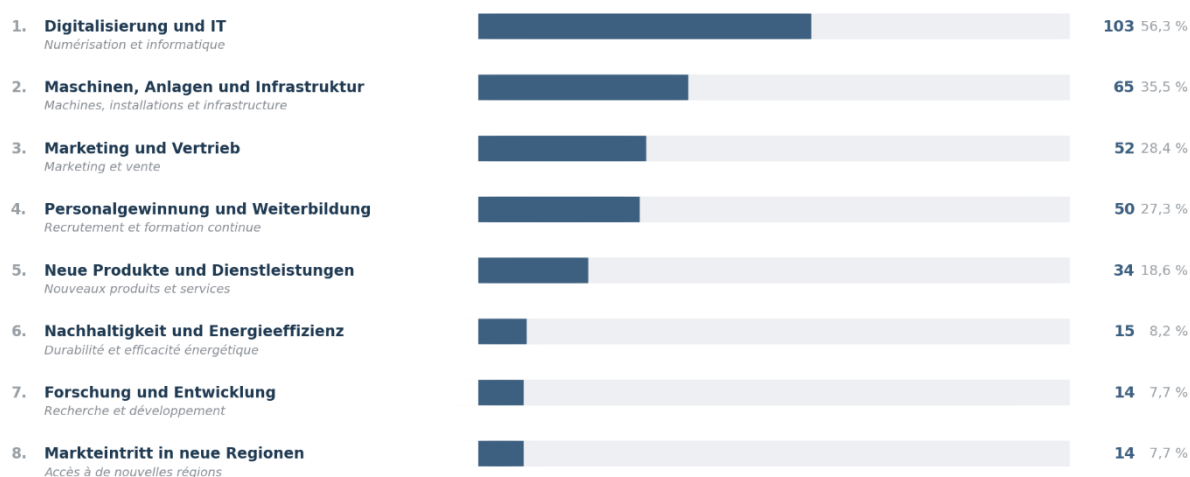
Les investissements restent solides et se concentrent sur la performance opérationnelle des entreprises

La propension à investir présente elle aussi une situation globalement stable. 32,8% des entreprises augmentent leurs investissements en 2026 par rapport à l'année précédente. Pour 33,3% d'entre elles, ils restent à un niveau similaire. 24,9% réduisent leurs investissements et 9% n'en réalisent aucun.

Il y a ainsi davantage d'entreprises qui augmentent leurs investissements que d'entreprises qui les réduisent. Cela peut être interprété comme un signe qu'une grande partie des entreprises poursuit son développement malgré un environnement exigeant.

Les investissements sont toutefois principalement consacrés à des domaines visant à améliorer les processus existants et à garantir la performance opérationnelle des entreprises. La numérisation et l'informatique arrivent nettement en tête avec 56,3%, suivies des machines, des équipements et des infrastructures avec 35,5%, du marketing et de la vente avec 28,4%, ainsi que du recrutement du personnel et de la formation continue avec 27,3%.

Les investissements dans de nouveaux produits et services, la recherche et le développement ou encore la conquête de nouveaux marchés sont moins fréquents. Le profil des investissements est ainsi davantage orienté vers la modernisation, l'efficacité et la consolidation des activités existantes que vers une véritable expansion.

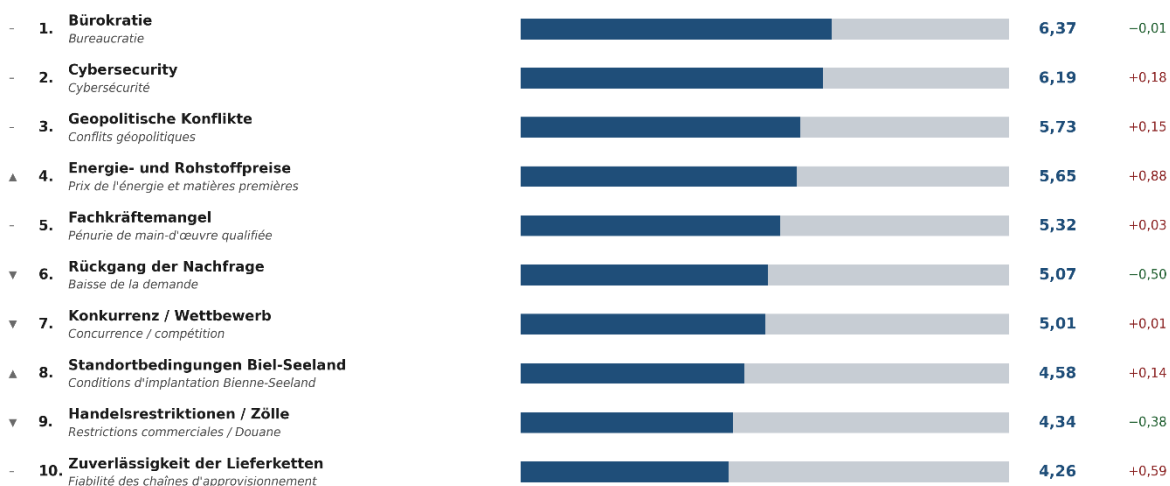


Graphique 1 : Domaines d'investissement des entreprises en 2026

La bureaucratie reste en tête du baromètre des préoccupations

Les principales préoccupations des entreprises sont la bureaucratie (6,37 sur une échelle de 1 à 10), suivie de la cybersécurité (6,19) et des conflits géopolitiques (5,73). Les plus fortes hausses concernent les prix de l'énergie et des matières premières (5,65, +0,88 par rapport à l'année précédente), ainsi que la fiabilité des chaînes d'approvisionnement (4,26, +0,59). En revanche, la baisse de la demande (5,07, -0,50) ainsi que les restrictions commerciales et les droits de douane (4,34, -0,38) suscitent moins d'inquiétudes qu'un an auparavant.

Ce classement montre que les entreprises sont confrontées à la fois à des exigences internes et réglementaires ainsi qu'à des incertitudes externes. Il est particulièrement frappant de constater que la bureaucratie reste en tête des préoccupations malgré les nombreuses crises internationales. Les entreprises semblent ainsi considérer les charges administratives non pas comme un problème temporaire, mais comme un défi structurel durable.



Graphique 2 : Baromètre des préoccupations 2026 et évolution par rapport à l'année précédente

Davantage d'entreprises recherchent du personnel, mais les difficultés de recrutement ne s'accroissent pas

45,8% des entreprises interrogées recherchent actuellement du personnel. L'année précédente, cette proportion s'élevait à 39,1%. Cette hausse de 6,7 points de pourcentage montre que les besoins en personnel ont augmenté malgré une évolution économique globalement modérée.

Les difficultés de recrutement ne se sont toutefois pas davantage accentuées. 34,8% des entreprises signalent des problèmes lors du recrutement de personnel, contre 35,7% l'année précédente. La combinaison d'une demande accrue de collaborateurs et d'une proportion quasiment inchangée d'entreprises confrontées à des difficultés de recrutement indique que le marché du travail reste tendu, sans que les pénuries ne se soient généralisées. Les difficultés de recrutement concernent de nombreux postes techniques, artisanaux, administratifs et de direction.

La formation professionnelle est considérée comme une mission stratégique

41,3% des entreprises interrogées forment actuellement des apprentis. 27,4% proposent la formation exclusivement en allemand, 11,4% en allemand et en français, et 2,5% exclusivement en français.

Les raisons qui poussent les entreprises à former des apprentis montrent que la formation professionnelle n'est pas considérée en premier lieu comme une mesure économique à court terme. Pour 81,9% d'entre elles, la priorité est d'assurer leur propre relève. 73,5% mentionnent leur responsabilité envers la formation professionnelle, 71,1% le développement à long terme de personnel qualifié et 60,2% leur contribution à la région et à la société.

Les résultats montrent clairement que, pour de nombreuses entreprises, la formation professionnelle constitue un élément important de leur stratégie à long terme en matière de personnel. L'avantage économique pour l'entreprise est nettement moins souvent cité, avec 32,5%. Les entreprises investissent ainsi également dans la formation lorsqu'elles n'en retirent pas de bénéfice financier immédiat.

En revanche, les entreprises qui ne proposent pas de places d'apprentissage manquent souvent des capacités nécessaires. 49,2% d'entre elles citent le manque de ressources comme raison, tandis que 40,7% indiquent ne pas avoir actuellement de besoin correspondant.

La recherche d'apprentis est avant tout une question de qualité et d'adéquation

La majorité des entreprises formatrices ne rencontrent pas de difficultés particulières à trouver des apprentis. 78,6% répondent par la négative à cette question. 16,4% rencontrent certaines difficultés et 5% font état de difficultés importantes.

Pour les entreprises concernées, le problème ne réside toutefois pas uniquement dans le nombre de candidatures. 72,1% indiquent que les candidatures reçues ne répondent pas aux exigences. 53,5% reçoivent trop peu de candidatures et 37,2% estiment que le métier concerné manque d'attractivité auprès des jeunes.

Les résultats mettent ainsi en évidence un problème combinant à la fois le nombre de candidatures et leur adéquation avec les postes proposés. Au-delà de la visibilité de certains métiers, il s'agit également de mieux préparer les jeunes aux exigences des places d'apprentissage et de mettre plus efficacement en relation les entreprises avec les candidates et candidats appropriés.

La formation bilingue présente un certain potentiel, mais nécessite également un soutien concret

20,4% des entreprises pourraient en principe envisager de former des apprentis dans les deux langues. 13,9% supplémentaires répondent « plutôt oui » à cette question. 9,5% indiquent déjà proposer une formation dans les deux langues.

Une part importante des entreprises se montre donc ouverte, dans son principe, à la formation bilingue. Parallèlement, 56,3% répondent « non » ou « plutôt non ». Le principal obstacle cité est le manque de compétences linguistiques au sein de l'équipe, mentionné par 46,9% des entreprises. 31% évoquent une charge supplémentaire en matière d'encadrement et d'organisation, tandis que 28,3% invoquent des raisons économiques ou opérationnelles.

Les droits de douane ont souvent des effets indirects par l'intermédiaire des chaînes d'approvisionnement et des clients

42,3% des entreprises sont concernées par des droits de douane existants ou prévus. 10% sont directement touchées par leurs activités d'importation ou d'exportation, tandis que 32,3% supplémentaires le sont indirectement par l'intermédiaire de leurs chaînes d'approvisionnement ou de leurs clients.

Parmi les entreprises concernées, 43,5% ont adapté leurs prix ou prévoient de le faire. 17,6% ont changé de fournisseurs ou de marchés de débouchés, tandis que 15,3% ont reporté des investissements ou des projets. Parallèlement, 44,7% n'ont jusqu'à présent pris aucune mesure.

Les fréquentes adaptations de prix montrent qu'une partie des charges supplémentaires est répercutée sur la clientèle. En revanche, les changements stratégiques plus importants, notamment concernant les fournisseurs, les marchés de débouchés ou les investissements, sont moins répandus. De nombreuses entreprises semblent préférer attendre de voir comment la situation évolue avant de prendre d'autres mesures.

La Suisse reste le marché central, tandis que l'UE constitue le principal espace économique étranger

Pour 95,5% des entreprises, la Suisse constitue un espace économique particulièrement important. L'Union européenne arrive en deuxième position avec 35,3%. Les États-Unis sont cités par 16,4% des entreprises, la Chine par 11,4% et l'Inde par 5%.

L'importance prépondérante de la Suisse reflète la structure régionale de l'échantillon, composé majoritairement de PME. Dans le même temps, l'Union européenne devance nettement tous les autres marchés étrangers. Elle demeure ainsi, pour une part importante des entreprises régionales, le principal espace économique international.

L'importance accordée aux accords entre la Suisse et l'Union européenne fait apparaître des avis partagés. 43,3% des entreprises les considèrent comme importants ou plutôt importants pour le développement de leur entreprise. 52,3% leur accordent peu ou pas d'importance, tandis que 4,5% ne sont pas en mesure de se prononcer.

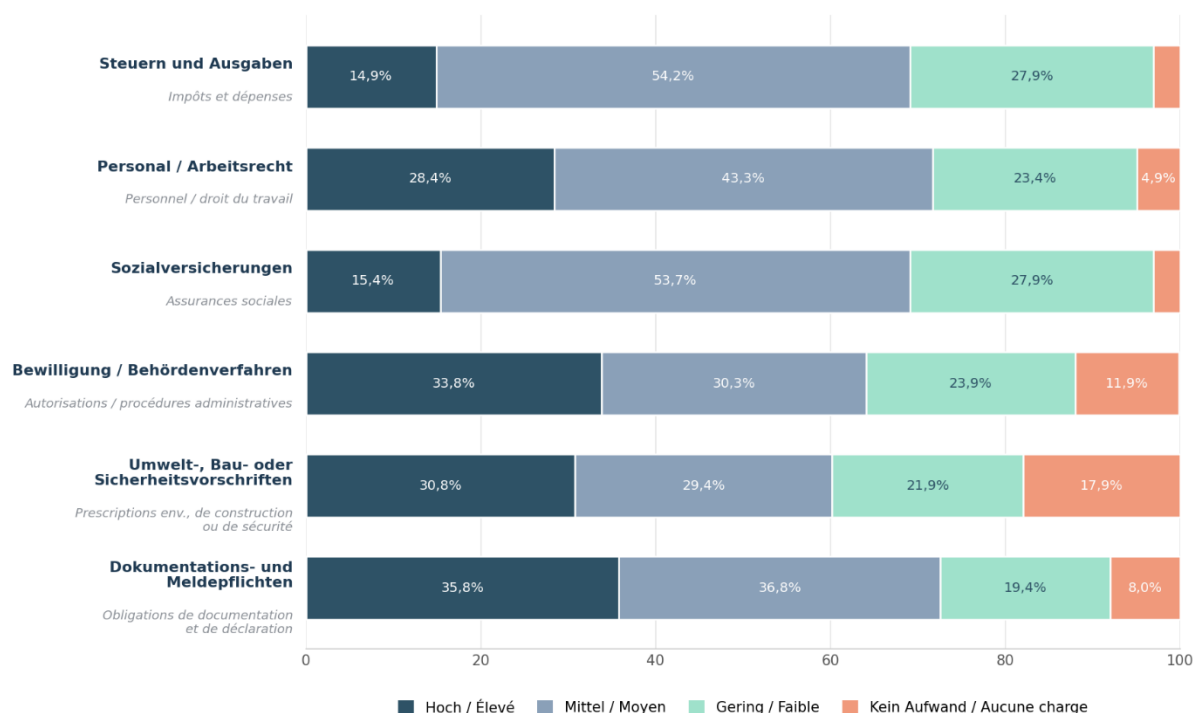
Cette répartition ne constitue pas nécessairement une contradiction avec l'importance accordée à l'Union européenne. De nombreuses entreprises régionales actives dans les services ou l'artisanat ne sont pas directement présentes sur le marché européen, mais peuvent néanmoins être concernées de manière indirecte. En revanche, pour les entreprises industrielles tournées vers l'exportation ainsi que pour celles disposant de chaînes d'approvisionnement internationales, des relations stables avec l'Union européenne revêtent probablement une importance bien plus grande.

La charge administrative a nettement augmenté ces dernières années

77,1% des entreprises interrogées se sentent fortement ou très fortement affectées par les prescriptions administratives et la bureaucratie. Seules 22,9% d'entre elles estiment que cette charge est plutôt faible ou à peine perceptible.

La charge administrative concerne de nombreux domaines. Les obligations de documentation et de déclaration, le personnel et le droit du travail, les impôts et taxes, les assurances sociales ainsi que les procédures d'autorisation et les démarches auprès des autorités sont particulièrement

souvent considérés comme contraignants. La charge ne résulte donc pas d'une seule prescription, mais de l'accumulation de différentes exigences.



Graphique 3 : Charge administrative perçue par les entreprises selon les domaines

L'évolution observée au cours des cinq dernières années est particulièrement claire. Pour 52,2% des entreprises, la charge administrative a plutôt augmenté, et pour 27,9% supplémentaires, elle a même fortement augmenté. Au total, 80,1% font ainsi état d'une hausse. Seules 2% constatent une diminution.

La bureaucratie ne constitue donc pas seulement la principale préoccupation actuelle dans le baromètre des préoccupations. Les entreprises constatent également une nette aggravation de la situation sur une période prolongée. Cette évolution devrait particulièrement toucher les petites entreprises, où les tâches administratives reposent sur un nombre plus restreint de personnes et empiètent directement sur le temps consacré aux activités opérationnelles.

Les entreprises souhaitent avant tout des réglementations moins nombreuses et plus simples

Parmi les mesures d'allègement souhaitées, la suppression des exigences administratives inutiles arrive nettement en tête avec 72,6%. 51,2% des entreprises souhaitent une simplification des prescriptions et des obligations de déclaration, tandis que 46,8% demandent une numérisation accrue des procédures administratives.

Les résultats montrent que, du point de vue des entreprises, la numérisation ne suffit pas à elle seule. Avant de numériser les processus, il conviendrait de supprimer les exigences inutiles et de simplifier les prescriptions restantes. Un processus complexe ne devient pas automatiquement moins contraignant simplement parce qu'il peut être effectué en ligne.

Évaluation générale

Le sondage auprès des membres 2026 montre que l'économie régionale se stabilise après une année précédente plus faible. Le chiffre d'affaires et la rentabilité évoluent de manière plus équilibrée, les perspectives se sont améliorées et davantage d'entreprises augmentent leurs investissements qu'elles ne les réduisent.

On ne peut toutefois pas encore parler d'une reprise généralisée. Les attentes restent modérées et les investissements se concentrent principalement sur la numérisation, les infrastructures et la performance opérationnelle des entreprises.

Parallèlement, plus d'entreprises sont à la recherche de personnel. Si les difficultés de recrutement ne se sont pas davantage accentuées, les besoins en personnel qualifié restent élevés et la formation professionnelle continue de gagner en importance.

La bureaucratie, la cybersécurité, les conflits géopolitiques ainsi que la hausse des prix de l'énergie et des matières premières constituent les principales sources de préoccupation. Quatre entreprises sur cinq indiquent que la charge administrative a augmenté au cours des cinq dernières années.

Dans l'ensemble, l'économie régionale se montre résiliente, mais prudente. Pour assurer une évolution positive et durable, elle a besoin de conditions-cadres fiables, de moins de bureaucratie et d'un nombre suffisant de travailleurs qualifiés.

Informations sur les entreprises interrogées

- Nombre de formulaires envoyés : 842
- Nombre de formulaires récoltés et validés : 201 (24%)
- Domaines d'activité : services (28,9%), industrie (21,9%), construction (17,9%), autres (15,9%), informatique (7,5%), commerce de détail (6,5%), restauration (1,5%)
- Personnel : 38,8% emploient moins de 10 ETP, 40,8% entre 10 et 50 ETP, 10,9% entre 51 et 100 ETP, 6,0% entre 101 et 250 ETP et 3,5% plus de 250 ETP.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

- Gilbert Hürsch, directeur de la Chambre économique Bienne-Seeland, huersch@wibs.ch
- Miriam Stebler, présidente des PME biennoises, m.stebler@impirio.ch
- Jasmin Waldvogel, Directrice adjointe Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne, jasmin.waldvogel@bern-cci.ch